



REFUSER LA MISÈRE, UN CHEMIN VERS LA PAIX

DOSSIER REMIS À
MADAME MICHELINE CALMY-REY
PRÉSIDENTE DE LA CONFÉDÉRATION

le 17 octobre 2007
Journée mondiale du refus de la misère

Ce dossier a été fait par
ATD Quart Monde, 1733 Treyvaux
www.quart-monde.ch

Introduction

Nous sommes des membres de dix groupes ou associations : Association des familles du quart monde de l'Ouest lausannois, b'treff (Flawil), groupes ATD Quart Monde de Bâle, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds et Zurich, groupe de jeunes d'ATD Quart Monde Suisse Romande, l'Espace des Solidarités (Neuchâtel), Reich an Mut aus der Armut (Zurich). Chaque groupe rassemble des personnes ayant une vie difficile à cause de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ainsi que d'autres personnes qui leur sont solidaires. Invités à rencontrer la Présidente de la Confédération à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre 2007, ils ont préparé ce dossier avec un grand sérieux. Certains ont repris leur expérience de ces deux dernières années; d'autres ont questionné de nombreuses personnes sur ce qu'elles voulaient dire à Madame Micheline Calmy-Rey. Puis, à partir de ces interviews, ils ont préparé des contributions précises.

Certains ont pourtant eu des réticences à entrer dans cette démarche : « *Cela n'a aucun sens, ils ne s'intéressent pas à nous !* » « *De toute façon, on ne nous écoute jamais.* » Mais c'est la confiance qui l'a emporté « *C'est une chance de pouvoir dialoguer avec la Présidente de la Confédération. Et en plus lors de la journée mondiale du refus de la misère.* » « *Nous pensons qu'il est très important qu'elle soit à l'écoute des gens. Nous savons qu'elle est mère et grand-mère et qu'elle connaît les problèmes des jeunes.* »

Cette contribution collective n'est donc pas une analyse de ce que nous vivons. Elle veut être un reflet de ce que nous ressentons face aux difficultés de la vie, de notre savoir acquis par l'expérience et de la façon dont nous pouvons collaborer. Elle se présente donc sous la forme de 4 chapitres :

1. Nous voulons que l'on dialogue avec nousp. 3
2. Nous voulons vivre et pas seulement survivrep. 6
3. Travail et formationp. 10
4. Le bien-être du plus faiblep. 13

Chaque chapitre s'appuie sur les contributions des différents groupes et se termine par quelques propositions qui s'adressent principalement aux autorités nationales, cantonales et locales.

Ce dossier est complété par quatre annexes :

1. Une reprise des propositions faites dans chaque chapitre.....p. 17
2. Une présentation des différentes associations qui ont pris part à la rédaction de ce dossier et à la délégation auprès de la Présidente de la Confédération, le 17 octobre 2007p. 19
3. Une brève présentation de la Journée mondiale du refus de la misèrep. 20
4. La Déclaration de solidarité « Refuser la misère, un chemin vers la paix »p. 21

Chap. 1 - Nous souhaitons que l'on dialogue avec nous

*« La dignité humaine doit être respectée et protégée. »
Constitution fédérale, article 7*

La pauvreté existe en Suisse

En Suisse, beaucoup de gens pensent qu'il n'y a pas de pauvreté. Alors les gens ont honte de dire qu'ils sont pauvres. Nous sommes pleinement d'accord avec l'affirmation du récent rapport de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse *« La pauvreté reste un sujet tabou en Suisse. (...) elle est le plus souvent niée ou cachée »*. Mais nous voulons ajouter qu'il n'y a pas que des personnes d'origine étrangère qui sont pauvres et qu'il faut soutenir l'ensemble de la famille contre la pauvreté, pas uniquement les enfants et les jeunes. Ceux qui n'ont pas connu de grandes privations, ne savent pas ce que veut dire n'avoir pas d'argent en poche. Il faudrait qu'il y ait une commission qui soit chargée de savoir ce que vivent les pauvres en Suisse quand ils disent : *« On est ignorés, on ne parle pas de nous, on ne voit pas notre courage pour résister chaque jour à la pauvreté et soutenir d'autres personnes »*.

« Tu prends l'habitude de te faire écraser »

« Dès 13 ans, j'ai été considérée comme nulle et j'y ai cru. » Comme cette jeune femme, beaucoup d'entre nous ont entendu dire qu'ils m'étaient pas capables. Cela bloque notre scolarité et nos relations avec les autres. Une femme a participé à une réunion de mères élevant seules leurs enfants. Au moment du vote, elle entendait les autres mères chuchoter derrière son dos : *« Penses-tu qu'elle sait sur quoi nous allons voter ? »* Elle était très offensée, car elle avait été parmi les membres fondateurs de cette association.

Pourtant nous nous battons, mais nous sommes souvent seuls face à toutes les difficultés. Nous finissons par douter de nous et à penser que tout cela est de notre faute, que nous sommes de mauvais parents. Nous nous sentons tellement rejetés que nous ne sommes plus rien. Nous considérons que ce rejet est la pire chose qui nous arrive. Il conduit quelquefois à la drogue, à l'alcool ; il engendre la misère pour soi et pour son entourage.

Nous nous sentons sans cesse jugés

Souvent nous entendons des déclarations telles que: *« Il faudrait qu'ils apprennent à mieux gérer leur argent. » « C'est de leur faute... » « Elle achète des pommes-frites, elle ne peut pas être pauvre »*. On nous culpabilise et nous nous sentons sous contrôle social ; cela est insupportable. Nous cachons notre situation et évitons le public. Les conséquences en sont l'exclusion et l'isolement. Nous ne voulons plus être désignés comme parasites et fraudeurs. A l'occasion du bouclage des comptes municipaux, c'est soi-disant nous la raison des dépassements des budgets. Mais on ne parle pas des millions de francs qui sont dépensés pour les routes et les installations électroniques.

Par expérience, nous savons que les personnes qui sont au bénéfice de l'aide sociale ne sont pas des fainéants qui n'ont pas envie de travailler, mais ils sont souvent démunis, découragés face au système. Ils ont un parcours de vie difficile et sont donc fragilisés et anéantis par le manque de ressources et de moyens de s'en sortir. Ils ont alors peur du jugement de l'autre. Ils disent souvent : *« Etre à*

l'AI ou à l'assistance est dévalorisant, on se sent rejeté. C'est difficile d'entendre qu'on profite de la société. »

Nous nous sentons sans cesse contrôlés

A cause de notre dépendance vis-à-vis de l'Etat ou de tiers, nous sommes souvent exposés à l'arbitraire des administrations. Les fonctionnaires n'arrivent pas toujours à comprendre les situations extrêmes. Les gens devraient avoir la possibilité de s'exprimer, même s'il faut du temps pour vraiment comprendre les problèmes qui pèsent sur eux et ce qui est important pour eux pour qu'ils puissent avancer. Il faut essayer de trouver les priorités dans leur vie, indépendantes de l'insertion dans le monde du travail. Et il y a une grande différence entre la théorie et la pratique. Une femme, seule avec ses enfants, l'exprimait ainsi : « Une fois pris dans ce piège social, tu as beaucoup de mal d'en ressortir. Et s'il vous arrive de gagner un peu en plus, on ne nous laisse pas cet argent. Les travailleurs sociaux devraient recevoir une formation en rapport à la grande pauvreté. » « Depuis 11 ans, je suis dépendant des services sociaux. J'ai perdu toute confiance en moi. Je me sens limité dans mes contacts avec d'autres personnes. Je ne suis plus sûr de rien, j'ai peur des gens. »

Quand on est sous tutelle, très souvent on ne sait pas comment est dépensé l'argent. Nous devons nous battre pour pouvoir consulter les comptes. Parfois, c'est une secrétaire qui donne l'argent et on ne voit jamais le tuteur. On a l'impression de n'être qu'un numéro et pas quelqu'un qui a besoin de comprendre comment gérer l'argent.

Les administrations décident, mais qui s'inquiète de savoir si ces décisions sont pour le bien des personnes concernées ? C'est très dur de voir des lois, décidées sans nous, qui nous cassent dans nos efforts, qui réduisent encore plus notre minimum vital, comme la LASI à Genève. Il faudrait que ceux qui décident ces lois essayent de vivre, ne serait-ce que quelques mois, avec un salaire de 3000 francs et 3 ou 4 enfants.

Pourtant nous cherchons à lutter et à réfléchir ensemble

Nous nous rassemblons dans nos groupes locaux et en Universités populaires Quart Monde pour apprendre à connaître nos droits, reprendre des forces ensemble et nous encourager. C'est important de rencontrer des gens, de voir qu'on n'est pas les seuls à vivre dans les problèmes. Mais également d'apporter ce que vivent d'autres, qui sont encore plus durement touchés que nous et qui n'osent pas venir aux réunions. Ensemble on peut réfléchir à ce qui peut être amélioré, on peut se donner des idées, apprendre à oser prendre la parole, à dialoguer avec d'autres, faire reconnaître que notre expérience de vie peut servir à bâtir un monde plus juste où chacun puisse apporter le meilleur de lui-même. C'est ainsi que le groupe de Genève a voulu faire des propositions pour que tous les jeunes aient un avenir. Pour appuyer ce sujet, un film a été réalisé et un forum a réuni des jeunes, des parents et des professionnels de l'éducation et de la formation.



On ne sort de la pauvreté que par la dignité

Nous avons une grande expérience de ce qui peut donner courage et dignité : sentir que nous existons, nous sentir utiles, être écouté, être pris au sérieux, rencontrer des personnes qui ont confiance en nous, se battre pour défendre nos droits et arriver à un résultat, vivre une amitié avec d'autres, faire de sa vie quelque chose de rempli et d'agréable.

Afin que nos sollicitations deviennent non seulement visibles, mais aussi acceptées dans le quotidien et par la société, nous devons être des partenaires dans la société, apprendre à nous connaître mutuellement pour arriver à dépasser les préjugés. Pour cela, nous avons besoin du soutien des associations et des partis politiques au niveau communal, cantonal et national.

C'est pourquoi nous disons qu'on ne sort de la pauvreté que par la dignité. Il ne faudrait jamais accepter pour d'autres, ce que l'on n'accepterait pas pour soi. Chaque personne, si rejetée soit-elle, a une place à prendre et ses valeurs à apporter

Nous avons des propositions précises à faire

Dans nos associations, nous avons appris à nous rencontrer en nous respectant les uns les autres, en favorisant l'expression de chacun, même de celui qui n'ose pas prendre la parole. Nous avons développé une nouvelle culture du dialogue. C'est ce que nous aimerions partager avec d'autres dans la société en leur demandant de « Parlez avec nous et pas sur nous » et en faisant les propositions suivantes :

1. En préparant ce dossier, nous avons à nouveau vérifié combien il est important de disposer de lieux où nous pouvons parler ouvertement de notre situation et de nos expériences. Nous demandons aux pouvoirs publics et aux institutions privées de promouvoir et de soutenir de tels lieux, afin que nous puissions développer des idées et les réaliser.
2. Nous demandons que des personnes très pauvres puissent participer à des dialogues réguliers au niveau communal, cantonal, national et international. Ce dialogue doit s'appuyer sur la résistance des pauvres à la misère. Il doit être organisé de façon à ce que leur savoir et leur expérience puissent être entendus et pris en compte.
3. En particulier, nous tenons à participer à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui se met sur pied. Nous souhaitons y être auditionnés. Nous voulons que cette stratégie prenne en compte l'ensemble de la famille, afin que les parents aient les moyens d'élever correctement leurs enfants et d'assurer un avenir aux jeunes.

Chap. 2 - Nous voulons vivre et pas seulement survivre

« Quiconque est dans une situation de détresse et n'est pas en mesure de subvenir à son entretien a le droit d'être aidé et assisté et de recevoir les moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine. »

Constitution fédérale, article. 12

Une insécurité extrême

Il y a plus de gens que l'on pense qui connaissent la faim. A l'une de nos réunions, deux participants disaient n'avoir quasiment rien mangé depuis 4 jours. Ils ajoutaient : *« On n'a pas choisi de vivre ces souffrances. Et on se fait traiter de marginaux quand on va demander de l'aide. » « Quand on va dans un magasin pour demander de nous donner les bananes tachées, ils ne veulent pas les donner, ils préfèrent les jeter. »* Dans un autre groupe, une femme racontait : *« Des fois, je vais à la campagne et je pille des légumes. Je prends, je ne vole pas ! Je maraude une fois que le paysan a récolté ses pommes de terre. Non, ce n'est pas une vie décente. »*

Certains d'entre nous vivent des situations extrêmement difficiles. Il arrive que nous ne recevions rien de l'aide sociale pendant un mois ou deux, parce que les services sociaux estiment que nous avons d'autres ressources, alors qu'il n'en est rien. Parfois on nous prélève un montant disproportionné sur l'aide sociale pour payer des dettes, des arriérés de loyer ou des trop-perçus de prestations sociales. Dans une famille, durant sept mois, il n'y avait pas d'autre revenu que les allocations familiales. La maman attendait toujours que ses allocations de chômage commencent à lui être versées. Elle ne pensait pas avoir droit à l'aide sociale, car lors d'une rencontre au tribunal des baux et loyers, une assistante sociale lui avait dit qu'elle n'avait plus droit à un soutien financier. En fait la caisse du chômage avait perdu son dossier et pendant ce temps-là elle continuait à s'endetter. Comme son loyer n'était pas payé, elle angoissait d'être expulsée et de ne pas trouver de logement. Ailleurs, une personne ayant droit à un revenu minimum a mis 12 mois pour l'obtenir, car il manquait tout le temps des documents pour son dossier. Elle n'arrivait pas à les rassembler, certains étaient perdus, pour d'autres il fallait payer et les services sociaux n'avaient pas toujours le temps ni les moyens de l'aider à rassembler ces papiers. Finalement un assistant social, sachant que la famille devait être expulsée de son logement dans quelques jours, a demandé une intervention au plus haut niveau pour que cette situation soit enfin prise en compte. Un dossier a été ouvert la veille de la date prévue pour l'expulsion. L'aide sociale a pu alors apporter une garantie de paiement du loyer et ainsi l'expulsion a pu être évitée.

Les nécessités de tous les jours deviennent un luxe

Il faudrait repenser la notion du « minimum vital ». En principe il doit couvrir : le loyer, les factures courantes, l'électricité, le téléphone, une nourriture équilibrée, l'habillement, le télé-réseau, les assurances, les soins, les déplacements et un petit quelque chose pour les imprévus. Mais dans la réalité, nous n'avons que le strict minimum pour survivre. Nous n'avons pas assez d'argent pour des habits neufs, pour permettre à la famille d'aller vers l'extérieur, pour les loisirs des enfants... En somme pour une vie sociale pour la famille.

Pour beaucoup de nos concitoyens certaines dépenses sont normales : aller chez le coiffeur, offrir des leçons de musique aux enfants, acheter un vélo, aller en vacances, payer les factures du dentiste etc. Tout cela devient un luxe pour les pauvres. Il nous faut demander l'aide auprès de fondations, de fonds d'églises ou de personnes privées. Nous sommes alors obligés d'expliquer notre situation et nous sommes des quémandeurs. Ce rôle est désagréable, humiliant et très souvent il rompt aussi nos contacts sociaux. Beaucoup recourent alors au crédit et contractent des prêts à des taux exorbitants, qui les endettent de plus en plus. Ces dettes nous écrasent. Lorsque de nouvelles factures arrivent, nous n'avons plus les moyens de les payer et cela augmente encore ces dettes. Et quand les poursuites sont là, nous ne pouvons plus obtenir de logement.

Comment trouver de l'aide ? Il faudrait apprendre aux jeunes à faire des budgets. Cela permettrait d'intervenir avant que les dettes ne soient là. Il faut aussi des assistantes sociales qui aident à faire les budgets, non pas dans un souci de contrôle, mais de soutien.



Pouvoir se loger

Des logements bon marché sont rares et ne sont à disposition que pour un temps limité parce qu'ils sont destinés à la démolition ou la rénovation. Etre à la recherche d'un appartement est un énorme stress pour nous. Quand finalement nous avons trouvé un appartement, il nous faut beaucoup de temps pour l'aménager, étant donné que nous ne pouvons pas acheter tout le nécessaire en une fois. A peine l'appartement aménagé, voilà que la peur de devoir le quitter recommence.

« Nous avons vécu et nous nous battons aux côtés de gens qui vivent dans des conditions de logement insalubre, qui angoissent de ne pas retrouver un logement, alors qu'on leur dit que les pelleteuses vont arriver pour détruire leur baraquement pour agrandir l'aéroport. Cela use les nerfs, certains ont fait une dépression. Malgré toutes ces difficultés, nous nous soutenons entre nous, l'un allant chercher les formulaires de relogement pour les autres et parlant à la gérance immobilière municipale des autres familles qui n'ont pas encore pu faire ces démarches. Nous écrivons des lettres collectives aux autorités pour demander leur soutien pour le relogement de ces familles. »

L'argent manque dans la famille

Quand on a un petit salaire, l'assurance maladie pèse lourd sur notre budget. L'argent manque dans la famille. Dans plusieurs cantons, des coupes ont été effectuées dans l'aide sociale et les ressources des familles ont ainsi diminué. Parfois ce sont des suppléments attribués pour le transport, les vêtements ou le

téléphone qui ont été supprimés. Tout cela a cassé un équilibre précaire. Nous accumulons les amendes pour avoir pris le bus sans ticket. Comme nous n'avons pas les moyens de les payer, nous sommes menacés d'être mis en prison. Nous devons cumuler des postes de travail et nos enfants doivent nous soutenir en aidant au ménage, pour faire les commissions, en gardant les petits frères et sœurs. C'est un fardeau qui pèse sur leurs jeunes épaules et leur enlève du temps pour l'école et pour les jeux.

Les situations précaires engendrent beaucoup de tensions dans les familles. Nos enfants sont perturbés par toutes les angoisses et les soucis qu'ils sentent dans leur famille. Souvent ils ont du mal à l'école, ils n'arrivent pas à se concentrer. Parfois ils ont besoin de soutien psychologique. Ils sortent du système scolaire en ayant un niveau très faible en lecture et écriture. Par conséquent ils n'arrivent pas à avoir une formation et ne trouvent pas de travail. Certains tombent dans la délinquance, la drogue, la violence, et nous sommes inquiets pour leur avenir.

Nous ne connaissons pas assez nos droits

Très souvent, on ne nous demande pas notre avis, on décide pour nous et pour nos enfants. Ou alors nous devons raconter notre histoire dans différents bureaux et personne n'a de solution. Nous ne savons pas à qui nous adresser pour nous défendre. Nous ne connaissons pas assez nos droits.

Nous devrions obtenir le droit de recevoir des informations cohérentes et justes, surtout dans les services sociaux. Nous aurions peut-être ainsi moins peur d'être trompé et oserions plus demander ce à quoi on a droit. Ne faudrait-il pas une « refonte du social » avec des mots clairs, simplifiés, avec un langage clair, ainsi qu'un guide qui présente l'ensemble ?

Un accompagnement approprié

Nous avons vraiment besoin d'aide. Les démarches sont plus difficiles pour nous que pour quelqu'un « dans la norme ». Peut-être qu'il nous arrive trop souvent de réagir trop tard. Il faudrait que les administrations traitent tous leurs clients en personnes à part entière, même si ceux-ci ne savent ni lire ni écrire ou s'ils ont de la peine à se maîtriser quand leur sort les fait souffrir et qu'ils ne voient plus d'issue. La personne en charge ne devrait ni les laisser seuls dans leur désarroi ni les exclure, mais plutôt essayer de les calmer.

Il faut avoir l'ambition de nous soutenir dans nos propres démarches, initiatives et projets, en respectant chacun en tant que personne, sans installer une relation de pouvoir ou de jugement. Quand on atteint des objectifs fixés, raisonnablement ambitieux et surtout concrets, cela donne du courage.

« J'ai pris l'initiative de chercher un nouveau logement. Un ami m'a accompagnée chez l'assistant social pour me soutenir dans ma démarche. Il m'a aussi accompagnée à l'office du logement. Avec lui, j'ai pu expliquer ma volonté de rester en ville, car déménager à la campagne me priverait de toutes mes activités actuelles. Nous avons aussi préparé ensemble le rendez-vous à la gérance. Je n'aurais pas fait le pas d'aller seule dans une gérance, car j'étais découragée d'avance par la crainte de l'échec. »

Propositions :

Pour traduire dans les faits, l'article 12 de la Constitution, les autorités nationales, cantonales et locales doivent instaurer les sécurités minimum suivantes :

4. Quelles que soient la situation administrative et les dettes d'une personne ou d'une famille, il doit être garanti, de façon absolue, qu'elles reçoivent un montant, sur lequel aucune déduction n'est possible, et qui leur permette de vivre dignement et d'assumer leurs responsabilités.
5. Une réflexion en profondeur doit être menée concernant les ressources des personnes bénéficiant de l'aide sociale ou d'un autre minimum social depuis plus d'un an. Cette réflexion doit tenir compte du fait que les personnes qui se privent depuis longtemps ont besoin de ressources supplémentaires pour vivre dans la dignité et participer à la société.
6. Le droit à un accompagnement social de qualité doit être réellement mis en oeuvre.

Chap. 3 - Travail et formation

*« Nul ne doit subir de discrimination... »
Constitution fédérale, article 8*

Pourquoi sommes-nous toujours les derniers ?

Tu rates ta scolarité parce que tu n'as pas souvent la possibilité de faire tes devoirs dans de bonnes conditions. Appartement exigü, plusieurs enfants... tu n'arrives pas à te concentrer. En plus tu dois faire le ménage quand tu rentres ou des choses comme ça. C'est aussi plus difficile de se concentrer à l'école quand il y a des problèmes chez toi. Parfois aussi tes camarades d'école te renient, se moquent de toi et tu es seul à la récréation. Ton carnet scolaire ne devrait pas déterminer si tu peux être un bon travailleur ou pas, mais dans la réalité on te juge sur tes notes. Dans certains services d'orientation ils ne donnent pas les listes à jour des patrons qui prennent des jeunes en stage ou en apprentissage et c'est très difficile de savoir où aller. Tous les efforts de nos parents pour nous trouver un patron qui nous prendrait en apprentissage n'ont souvent pas de succès et cela nous fait peur. Ce qui peut nous aider, c'est d'avoir été plus longtemps à l'école que nos parents qui, eux, nous ont soutenus autant que possible.

Les mêmes chances pour tous les enfants

Nous souhaitons que tous les enfants aient les mêmes chances. Pourtant, à l'école on demande aux parents beaucoup de collaboration et de responsabilités. Nous, parents, qui avons grandi dans la pauvreté, ne pouvons pas offrir tout cela, faute de moyens : aide aux devoirs et contrôles qu'ils soient bien faits, création d'un environnement où les enfants puissent apprendre sans être dérangés, financement de sorties scolaires. Ainsi, nos enfants ont rarement une véritable chance de sortir du cercle vicieux de la pauvreté.

Quelles perspectives pour les jeunes ?

La formation professionnelle doit être considérée comme un sujet de premier ordre et être accessible à tous les jeunes, même ceux qui sont fragilisés.

Les jeunes qui ont des difficultés à l'école ont besoin d'un accompagnement spécial pour entrer dans un apprentissage, une formation ou un travail. Ils ne devraient pas être obligés d'arrêter leur formation à cause de lacunes scolaires. Ils devraient avoir la possibilité d'essayer tel ou tel métier sans préjugés. On verra ensuite s'ils peuvent réussir. Certains n'arrivent pas à terminer leur apprentissage en trois ou quatre ans comme c'est la loi, certains apprennent plus lentement que les autres. Il faut soutenir les jeunes pour qu'ils croient en leurs capacités. Il faut trouver des moyens pour remotiver ceux qui ont décroché. Quand un jeune a perdu son rythme, c'est difficile de le motiver à reprendre. Il faut quelqu'un qui vienne à sa rencontre, qui prenne vraiment du temps, qui parle avec lui et le comprend. On dit que les jeunes sont notre avenir, alors il faut leur donner les moyens de le devenir vraiment, tous.

C'est très difficile de payer les frais d'écolage, les livres ou tout le matériel nécessaire, même quand cela ne semble pas cher pour d'autres. Nous avons connu une jeune fille qui a failli arrêter sa formation lors d'un changement dans les ressources déjà très faibles de sa famille. Sa mère n'avait plus les moyens de

lui payer son billet de train jusqu'à Lausanne pour suivre ses cours. Il faut trouver des solutions pour que les jeunes et les adultes ne soient pas obligés d'arrêter leur formation pour une question d'argent

Nous voulons travailler, mais personne ne nous aide

Nous pensons que peu de gens s'intéressent à nous, chômeurs. Souvent nous sommes mis à l'AI ou on nous laisse seuls dans notre situation. On devrait s'intéresser à nous et nous aider concrètement à retrouver du travail. Si quelqu'un n'a pas travaillé pendant un certain temps on lui met une étiquette et c'est très difficile de s'en débarrasser. Pourquoi sommes-nous toujours critiqués et pourquoi les gens ne comprennent-ils pas notre situation ?

Pour nous, c'est toujours difficile de trouver du travail. Si on a plus de 50 ans, on nous dit qu'on coûte trop cher, qu'on n'est plus rentable. Ils disent préférer des ouvriers plus jeunes. Mais quand les jeunes vont se présenter, on leur dit qu'ils n'ont pas assez d'expérience. On demande toujours de l'expérience et un CFC. On est trop jeune ou trop vieux ! Ce n'est pas juste.

Nous, les petits ouvriers, n'avons pas la possibilité de réclamer auprès du patron. Nous sommes obligés de tout accepter, sinon, on est licencié. Même pendant les vacances, on nous demande d'aller travailler, nous ne pouvons pas nous défendre et les syndicats ne font pas assez attention à nous. S'occuper davantage des chômeurs et de la formation des jeunes est un devoir important des syndicats. Et nous demandons qu'ils soient acceptés comme membres même s'ils ne peuvent pas payer les cotisations.

Des ateliers protégés ?

Certainement, pour beaucoup de personnes, surtout handicapées, les ateliers protégés sont une bonne solution. Mais pour certains d'entre nous ils ne conviennent pas. Nous voulons être intégrés dans le monde du travail. Nous nous sentons rejetés quand on nous propose un atelier protégé. « Je ne supporterais pas ce contexte de travail, l'ambiance serait trop lourde, la communication....Là, moi je dis non ! » Nous avons besoin d'un environnement positif et il faudrait pouvoir travailler normalement même si nous n'avons pas de diplôme. C'est très important de rencontrer d'autres personnes de différentes origines et de différents environnements. Cela nous rend conscients qu'il existe d'autres réalités.



Les possibilités de suivre une formation continue

Il est important que les adultes puissent profiter de la formation permanente, car elle est un chemin important pour sortir de la pauvreté. Sans elle, nous ne pourrions jamais sécuriser notre existence par nos propres moyens. Mais la plupart des cours de formation continue coûtent cher. Les organisations privées demandent des prix exorbitants. Mais nous constatons aussi que les cours organisés par les pouvoirs publics sont devenus plus coûteux, à cause de la diminution des subventions. De plus, les frais pour le matériel nécessaire et pour les déplacements pèsent lourd sur nos budgets. Parfois nous devons engager quelqu'un pour garder nos enfants. Pour tous ceux qui n'ont pas pu faire un apprentissage, il est presque impossible de rattraper une formation, cela devient une véritable course d'obstacles.

Propositions

Les autorités nationales, cantonales et locales, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, devraient poursuivre les objectifs suivants :

7. Favoriser le dialogue entre les enseignants et les parents d'enfants défavorisés.
8. Tout mettre en oeuvre pour offrir le plus vite possible un nouveau départ, sous forme de formation ou de travail décent, à tout jeune qui décroche de sa formation ou de son travail. Mettre en place pour les jeunes défavorisées des parcours d'accompagnement vers la formation et vers l'emploi débouchant sur des emplois réels.
9. Mener, en partenariat avec les personnes concernées, une réflexion en profondeur sur la place des personnes socialement défavorisées dans le monde du travail.
10. Encourager les syndicats et le patronat à agir pour assurer les objectifs 8 et 9 ci-dessus.

Chap. 4 - Le bien être du plus faible

*« Sachant ... que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ... »
Constitution fédérale, préambule*

Réparer, apaiser, construire l'avenir

Beaucoup de choses dépendent de notre santé physique et psychique. Elle est en relation avec tous les autres aspects de la vie : le travail, l'école, la vie commune, le développement personnel et la force de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Nous avons besoin de ce qui peut entraîner vers le haut, réparer, construire le futur, donner du sens, apaiser. C'est ce qui permet à la personne de maintenir son équilibre, d'aller mieux dans sa tête, dans sa famille et d'avoir la force d'entreprendre les démarches pour progresser dans sa vie, pour son insertion dans la société, le monde du travail.

« Mes enfants sentent que je suis surmenée »

Une maman, seule avec trois enfants et depuis dix ans à l'aide sociale, explique : « Mes enfants sont souvent malades. Quand, il faut organiser les visites chez le médecin, remettre à plus tard un rendez-vous au bureau d'aide sociale et veiller à ce que rien ne soit retardé... C'est difficile... Mais je veux soigner mon enfant et lui donner toute mon affection. Souvent, je suis tellement épuisée que je me cache davantage dans notre appartement. C'est difficile de toujours chercher le contact avec les autres, de leur demander une faveur ou simplement d'échanger un mot gentil. Je suis tellement seule. J'aimerais beaucoup aller au théâtre, aller au cinéma ou faire une excursion et j'aimerais partager cette joie avec quelqu'un. Pendant la nuit, quand les enfants dorment, je me mets à mon travail de repassage à domicile et si je trouve encore le temps je liquide des affaires administratives. Mes nuits sont courtes et mon sommeil rarement réparateur. Mes enfants en souffrent. Ils sentent que je suis surmenée. Je fais tout pour ma famille. Je me donne tellement de peine pour qu'elle puisse être intégrée dans la société! »

Quand les difficultés sont trop grandes, on nous donne parfois des médicaments. Il arrive même qu'on nous enferme dans un hôpital psychiatrique contre notre gré. Et quand on ressort, les problèmes de pauvreté sont toujours là. Et en plus on est révolté d'avoir été enfermé. C'est comme si on ne nous prenait pas au sérieux parce que nous avons peu de moyens. Pourquoi est-ce qu'on nous prend pour des malades ? La pauvreté n'est pas une maladie. C'est ce que nous devons vivre tous les jours avec la pauvreté et l'exclusion qui est une injustice.

La santé se détériore

« Pour l'alimentation, je mets quiconque au défi de faire trois repas équilibrés par jour avec les barèmes de l'aide sociale, donc la santé se détériore. Le fait de s'inquiéter continuellement de savoir si on arrivera à la fin du mois aggrave la situation. »

« J'aimerais prendre un congé – même partir en vacances. Mais cela n'est pas possible pour nous. Mon mari étant payé à l'heure, il est obligé de travailler plus. Pour une fois j'aimerais décrocher, partir ailleurs, me reposer. Mon mari se sent mal, il ne peut presque plus marcher, c'est grave, mais il va travailler malgré

tout. A Noël, il aurait pu prendre une semaine de congé, mais il est allé travailler, car nous avons besoin de cet argent. »

Pouvoir se soigner

Certains d'entre nous ont augmenté la franchise de la caisse maladie, pour avoir des primes plus basses et maintenant ils n'ont plus les moyens d'aller chez le médecin. « J'aimerais mettre une pompe à insuline, mais l'AI ne participe pas à cette dépense (1000.- francs) Pourquoi ? Moralement, c'est dur. Il ne faut pas être malade dans la vie, mais je n'ai pas demandé à être malade. »

La plupart d'entre nous n'ont pas pu se soigner les dents depuis des années. Nos dents sont dans un triste état. Et nous nous demandons : Pourquoi l'assurance maladie ne prend pas en compte les soins dentaires. Les dents font pourtant partie du corps humain.

Culture et Sport

Très souvent, les loisirs ne sont pas accessibles pour nous, mais nous avons aussi besoin de nous exprimer par exemple par une activité artistique ou autre. Etre bien dans sa tête, c'est ce qui donne envie d'aller de l'avant. « J'aime beaucoup aller me promener le long du lac. Cela ne coûte rien et toute la famille est contente. » Certains trouvent une compensation dans le sport. « Le sport me rend heureux. J'y ai trouvé beaucoup d'amis. Cela me plaît de pouvoir me mesurer avec des autres dans des compétitions. J'ai reçu beaucoup de soutien par le sport. »

Pendant les vacances scolaires, des activités sont proposées pour les enfants. Il y a le « passeport vacances » et les centres communautaires. Tout cela ne coûte pas trop cher, mais il s'agit quand même de dépenses. Et souvent nous n'avons pas les habits qu'il faut, il manque des accessoires ou un vélo... Et il faut s'inscrire assez tôt, et organiser le tout, pour que les enfants arrivent à l'heure aux différents lieux. On devrait être partout en même temps.

Une personne nous parle de sa honte d'utiliser sa carte pour entrer gratuitement à des manifestations culturelles. « Je n'ai jamais utilisé cette carte, même si j'aime beaucoup aller au cinéma ou écouter des concerts. J'ai eu honte et j'avais peur que les gens me reconnaissent et apprennent que je suis pauvre. »

La vie familiale et la société

La famille est le noyau de la société. Pour nous elle est très importante. On tient mieux le coup dans les moments difficiles, quand rien ne va plus. Moralement ça va mieux avec une famille. Mais comme on travaille beaucoup, on n'a pas toujours le temps de s'occuper des enfants. Il faudrait donc des accueils pour les



enfants à midi. Il ne faut pas nous enlever les enfants, car nous savons nous-mêmes les éduquer, mais il faut créer des places pour la garde des enfants.

Les réseaux pour les familles, monoparentales ou non, doivent être renforcés, pour que nous puissions aller travailler sans nous faire des soucis, au lieu de dépendre de l'aide sociale.

Il faudrait que les mamans aient la possibilité de recevoir le soutien financier pour pouvoir rester à la maison deux ans après la naissance d'un enfant.

Des relations avec d'autres personnes et familles font partie de la vie sociale. Elles nous facilitent les tâches de tous les jours. Elles nous donnent de la satisfaction, de l'estime de soi et de la confiance dans les autres.

Le fait de ne pas travailler nous isole

C'est dur, la solitude, le fait de ne pas travailler nous isole. Les gens ont peur de nous... comme si on étaient des profiteurs ! « Moi j'aimerais avoir la santé, pouvoir travailler, être moi-même, voir du monde. J'en ai besoin. Voir des gens c'est ma vie. J'ai besoin d'amitié autour de moi, de chaleur humaine, de compréhension. Toute ma vie je me suis toujours sentie seule. Ce que je ne trouve pas autour de moi, je le trouve dans l'association (avec laquelle j'ai contribué à ce dossier) et même en allant à la Migros. Même 5 minutes, si les gens viennent me parler, c'est du bonheur. Après je suis bien. C'est comme une bouffée d'oxygène. »

Vacances et rétablissement

Les vacances nous permettent de nous voir, parents et enfants, d'une manière différente, de découvrir des qualités aimables et intéressantes. Cela nous aide dans le quotidien. « Avec l'aide du Département des affaires sociales et d'une organisation, j'ai réussi à organiser des vacances d'automne pour mes enfants dans une famille. Moi aussi j'aimerais pouvoir partir en vacances. Je ne tiens plus dans mon appartement. Et maintenant je n'ose pas redemander de l'argent pour des vacances pour moi. » « Cette année j'ai reçu de l'aide pour pouvoir partir en vacances avec ma famille pendant dix jours. Nous sommes partis à l'occasion de l'anniversaire de mon fils, ces vacances étaient donc son cadeau. »

Depuis trois ans, nous n'avons pas pu utiliser les bons et ils restent dans le tiroir.

« Nous avons reçu un bon pour partir en vacances à la montagne ou à la mer. Les enfants ont jubilé. Et moi aussi j'ai cru que les rêves allaient devenir réalité.

Des vacances à la montagne ? Mais les difficultés sont grandes : le chalet est très isolé ; il n'y a personne dans le voisinage. Nous devrions prendre le car postal pour aller faire les achats dans les magasins du village qui sont considérablement plus chers. Nous tous, nous n'avons pas de souliers pour la montagne et pas de sacs à dos. Nous ne savons pas à quoi il faut faire attention, quelles excursions et quelles randonnées nous pourrions entreprendre. Tout est très étrange là-bas. Les gens du village ne parlent pas notre langue. Nous devrions toujours faire attention de ne rien casser dans cet appartement. Je devrais faire la cuisine tous les jours, même faire la lessive parce que nous n'avons pas assez d'habits pour une semaine et à la fin tout nettoyer à fond.

Des vacances au bord de la mer ? Comment pourrai-je garder mes enfants – ils seront pleins de vie et ils ne m’obéiront pas forcément. C’est dangereux ! Et toujours faire attention, on ne peut pas se reposer. Des dépenses supplémentaires pour des activités ne sont pas possibles – alors il faudra regarder les autres. Je me demande comment je peux éviter l’exclusion aussi pendant les vacances, parce que nous ne nous comporterions pas correctement ne connaissant pas « les règles ». Avec qui pouvons-nous nous permettre d’entrer en contact sans déranger ?

C’est trop difficile. Comment faire pour arriver dans ces lieux inconnus avec trois enfants, les bagages, prendre le tram, le train, le car postal ? Qui nous aide quand nous devons changer de train, qui a de la compréhension pour une maman qui essaie d’arriver à son but sans trop déranger les autres ? Si notre rêve de vacances se réalisait, comment pourrais-je me reposer avec tout ce stress ?

Les bons restent inutilisés dans mon tiroir – mais je les ai fait prolonger ! »

Propositions

Les autorités fédérales, cantonales et locales devraient prévoir les mesures suivantes :

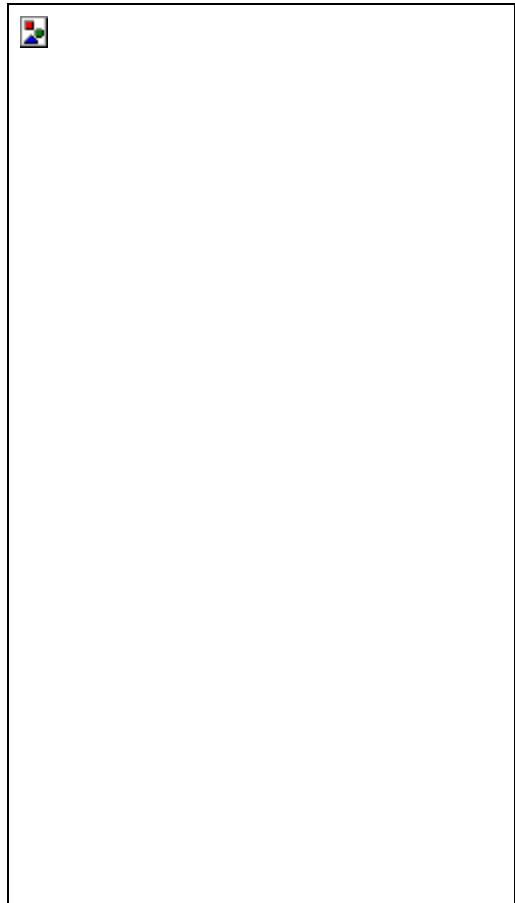
11. Lancer une stratégie efficace visant une amélioration significative de l’état dentaire des personnes défavorisées.
12. Encourager le maintien et la construction de logements accessibles aux familles et personnes à bas revenus.
13. Favoriser la participation des familles et personnes démunies à la vie culturelle et associative. Favoriser de vraies possibilités de départ en vacances.
14. Développer ces mesures dans le cadre d’une politique cohérente de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale prenant en compte l’ensemble de la famille et tous les domaines de la vie.

Annexe 1 - Les 14 propositions principales de ce dossier

Dans nos associations, nous avons appris à nous rencontrer en nous respectant les uns les autres, en favorisant l'expression de chacun, même de celui qui n'ose pas prendre la parole. Nous avons développé une nouvelle culture du dialogue. C'est ce que nous aimerions partager avec d'autres dans la société en leur demandant de « Parlez avec nous et pas sur nous » et en faisant les propositions suivantes adressées en particulier aux autorités locales, cantonales et nationales :

1. En préparant ce dossier, nous avons à nouveau vérifié combien il est important de disposer de lieux où nous pouvons parler ouvertement de notre situation et de nos expériences. Nous demandons aux pouvoirs publics et aux institutions privées de promouvoir et de soutenir de tels lieux, afin que nous puissions développer des idées et les réaliser.
2. Nous demandons que des personnes très pauvres puissent participer à des dialogues réguliers au niveau communal, cantonal, national et international. Ce dialogue doit s'appuyer sur la résistance des pauvres à la misère. Il doit être organisé de façon à ce que leur savoir et leur expérience puissent être entendus et pris en compte.
3. En particulier, nous tenons à participer à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté qui se met sur pied. Nous souhaitons y être auditionnés. Nous voulons que cette stratégie prenne en compte l'ensemble de la famille, afin que les parents aient les moyens d'élever correctement leurs enfants et d'assurer un avenir aux jeunes.
4. Quelles que soient la situation administrative et les dettes d'une personne ou d'une famille, il doit être garanti, de façon absolue, qu'elles reçoivent un montant, sur lequel aucune déduction n'est possible, et qui leur permette de vivre dignement et d'assumer leurs responsabilités.
5. Une réflexion en profondeur doit être menée concernant les ressources des personnes bénéficiant de l'aide sociale ou d'un autre minimum social depuis plus d'un an. Cette réflexion doit tenir compte du fait que les personnes qui se privent depuis longtemps ont besoin de ressources supplémentaires pour vivre dans la dignité et participer à la société.
6. Le droit à un accompagnement social de qualité doit être réellement mis en oeuvre.
7. Favoriser le dialogue entre les enseignants et les parents d'enfants défavorisés.
8. Tout mettre en oeuvre pour offrir le plus vite possible un nouveau départ, sous forme de formation ou de travail décent, à tout jeune qui décroche de sa formation ou de son travail. Mettre en place pour les jeunes défavorisées des parcours d'accompagnement vers la formation et vers l'emploi débouchant sur des emplois réels.

9. Mener, en partenariat avec les personnes concernées, une réflexion en profondeur sur la place des personnes socialement défavorisées dans le monde du travail.
10. Encourager les syndicats et le patronat à agir pour assurer les objectifs 8 et 9 ci-dessus.
11. Lancer une stratégie efficace visant une amélioration significative de l'état dentaire des personnes défavorisées.
12. Encourager le maintien et la construction de logements accessibles aux familles et personnes à bas revenus.
13. Favoriser la participation des familles et personnes démunies à la vie culturelle et associative. Favoriser de vraies possibilités de départ en vacances.
14. Développer toutes ces mesures dans le cadre d'une politique cohérente de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale prenant en compte l'ensemble de la famille et tous les domaines de la vie.



Annexe 2 - Les associations et groupes ayant participé à ce dossier

L'Association des Familles du Quart Monde de l'Ouest Lausannois

est née sous l'impulsion de familles très défavorisées et de deux assistantes sociales en 1979 à Renens. Elle touche aujourd'hui plus de 170 foyers, dont de nombreuses familles suisses. Elle a été créée pour permettre à des femmes, hommes, enfants connaissant des conditions de vie difficiles, étant fragilisés, parfois isolés, pouvant se sentir rejetés ou peu considérés, de se retrouver pour partager leurs expériences, tisser des liens, s'informer et se former, se solidariser aussi avec des personnes d'autres milieux autour de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

ATD Quart Monde

ATD Quart Monde a été fondé en 1957 par Joseph Wresinski et par des familles qui vivaient en grande pauvreté dans un camp près de Paris. Il refuse que des personnes défavorisées soient jugées inutiles et traitées avec mépris. Il invite chacun à s'engager dans un projet de société par lequel chaque personne est respectée dans sa dignité et ses droits.

ATD Quart Monde existe en Suisse depuis 1965. Il agit au niveau local comme au niveau national pour promouvoir un dialogue entre les plus pauvres et la société. Son centre national se trouve à Treyvaux (FR). **Les groupes de Bâle, Fribourg, Genève, La Chaux de Fonds, Zurich et un groupe de Jeunes de Suisse Romande** ont participé à la rédaction de ce dossier

b'treff, Flawil

Le protagoniste de ce point de rencontre dans l'ancienne gare est le groupe de travail œcuménique "Armut überwinden" (vaincre la pauvreté). C'est un lieu de rencontre et d'information pour des personnes qui vivent en-dessous du minimum vital. Elles échangent leurs expériences et leurs difficultés. Elles s'encouragent réciproquement à franchir de nouvelles étapes. Et elles discutent des possibilités de changer la situation des personnes qui vivent dans la pauvreté.

L'Espace des Solidarités, Neuchâtel

Créé en 2000 par Caritas et l'Association pour la Défense des Chômeurs de Neuchâtel, l'EdS est un lieu d'accueil et de rencontre pour des personnes défavorisées souffrant surtout d'exclusion, de solitude et d'inactivité. Il offre quotidiennement une cinquantaine de repas, préparés par une équipe de cuisine intégrée dans un programme de réinsertion socioprofessionnelle, ainsi qu'une palette d'activités favorisant l'échange, l'expression, la découverte, la prise de responsabilité et la solidarité. Il mène des actions autour du bien-être et de la promotion de la santé. Il cherche également à sensibiliser la communauté neuchâteloise à la problématique de la pauvreté et de l'exclusion.

Reich an Mut aus der Armut, Zurich

Des familles pauvres qui se sont rassemblées avec une animatrice en 2006 ont continué de se retrouver régulièrement. Pendant ces réunions elles échangent leurs expériences et élaborent des propositions concrètes pour améliorer leur situation et celle des familles concernées. Elles ont comme but de tisser des liens et démontrer qu'elles aussi ont une voix dans la société.

Annexe 3 - Le 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère

Le 22 décembre 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 17 octobre comme Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Déjà le 17 octobre 1987, 100'000 personnes avaient répondu à l'appel de Joseph Wresinski, le fondateur d'ATD Quart Monde et s'étaient rassemblées au Trocadéro à Paris. Une dalle à l'honneur des victimes de la misère a été alors inaugurée sur le Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme, là où avait été signée en 1948 la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Aujourd'hui le 17 octobre est célébré dans de nombreux lieux à travers le monde par des rencontres, des rassemblements, des expositions ou des marches. Ces événements ont pour but, d'une part, de donner la parole aux plus pauvres et, d'autre part, de soutenir tous ceux qui s'engagent dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Texte de la dalle à l'honneur des victimes de la misère :

LE 17 OCTOBRE 1987,
DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DE TOUS PAYS SE
SONT RASSEMBLÉS SUR CE PARVIS. ILS ONT RENDU HOMMAGE AUX VICTIMES
DE LA FAIM, DE L'IGNORANCE ET DE LA VIOLENCE. ILS ONT AFFIRMÉ LEUR
CONVICTION QUE LA MISÈRE N'EST PAS FATALE. ILS ONT PROCLAMÉ LEUR
SOLIDARITÉ AVEC CEUX QUI LUTTENT À TRAVERS LE MONDE POUR LA
DÉTRUIRE.

" LÀ OÙ DES HOMMES SONT CONDAMNÉS À VIVRE DANS LA MISÈRE
LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS.
S'UNIR POUR LES FAIRE RESPECTER EST UN DEVOIR SACRÉ. "
PÈRE JOSEPH WRESINSKI

Une trentaine de répliques de cette dalle ont été posées. Elles se trouvent sur tous les continents et notamment à New York devant le siège des Nations Unies, à Strasbourg devant le Conseil de l'Europe et à Bruxelles devant le Parlement européen.

Pour marquer le vingtième anniversaire de cette journée, une Déclaration de solidarité « Refuser la misère, un chemin vers la paix » a été lancée.

Annexe 4 – La Déclaration de solidarité « Refuser la misère, un chemin vers la paix »

En mai 2006, des défenseurs des droits de l'homme, venus des quatre continents et de tous milieux, se sont réunis pour évaluer la Journée mondiale du refus de la misère, en vue d'amplifier son impact. S'appuyant sur une large consultation d'associations de syndicats, d'Etats et d'agence des Nations Unies, ils ont lancé cette Déclaration de solidarité :

Déclaration de solidarité " Refuser la misère, un chemin vers la paix "

- ◆ Je suis solidaire avec celles et ceux qui luttent, partout dans le monde, pour résister à la misère et l'éliminer.
- ◆ Je veux contribuer à faire respecter la dignité de tous et l'accès effectif aux droits de l'homme pour tous.
- ◆ Je veux me joindre aux efforts qui permettent la participation des personnes en situation d'exclusion et de misère au 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère.
- ◆ Je demande que les citoyens, les autorités locales, nationales et les Nations Unies :
 - ◆ Considèrent les plus pauvres comme les premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté.
 - ◆ Associent les plus pauvres à la conception, la mise en place et l'évaluation de politiques qui les concernent et portent l'ambition d'un monde sans pauvreté, un monde où les droits à la vie familiale, au travail décent, à la participation sociale, culturelle et politique sont respectés.
 - ◆ Soutiennent les événements organisés chaque 17 octobre afin que la participation des personnes en situation de pauvreté reste au coeur de la Journée mondiale du refus de la misère.
 - ◆ Participent aux dialogues qui doivent se mettre en place tout au long de l'année avec les personnes qui, en refusant la misère, créent des chemins vers la paix.

Cette Déclaration de solidarité sera transmise aux Nations Unies et rendue publique le 17 octobre 2007. Elle peut être signée en ligne sur le site de la Journée mondiale du refus de la misère : www.oct17.org